

Les tunnels sous la prison de la Santé mettent au jour le petit monde des passionnés de catacombes

Il ne s'agirait pas d'une tentative d'évasion mais de « châtières », creusées dans les galeries, pour découvrir de nouvelles salles. Les outils découverts y étaient abandonnés depuis six mois

NI TENTATIVE d'évasion ni projet d'attentat. Un mois après la découverte, le 10 août, de cinq mystérieux « tunnels » creusés sous la prison parisiennne de la Santé à partir d'anciennes carrières (Le Monde du 3 septembre), les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB) ont désormais la conviction que ces travaux souterrains ne cachaient aucune entreprise criminelle.

Pour l'administration pénitentiaire comme pour la police judiciaire, ces passages découverts à 13 mètres de profondeur ne seraient en effet rien d'autre que des « châtières » creusés par des cataphiles, ces jeunes parisiens passionnés par l'exploration des 300 kilomètres de galeries souterraines aménagées dans les anciennes carrières de la capitale.

« Il existe une sorte de compétition entre certains cataphiles troglodytes », déplore le commandant Luc Rougerie, à la tête de la Compagnie sportive de la préfecture de police de Paris, notamment chargée de surveiller les souterrains. « Une de leurs passions consiste à creuser des châtières à partir de galeries existantes pour découvrir de nouvelles salles, souvent l'officier. Ils connaissent bien l'histoire des carrières et savent où se trouvent les endroits qui ont été condamnés, sous tous les sites sensibles de la capitale. Pour y accéder, ils n'hésitent pas à jouer avec leur vie, tout en menaçant la solidité de l'édifice. »

Le plus important des cinq tunnels suspects découvert au mois d'août par les policiers est ainsi bien connu des cataphiles sous le surnom de « châtière Arago ». Long d'une vingtaine de mètres, il a été creusé il y a dix ans sous un mirador, à l'extrémité ouest de la prison de la Santé, dans le sable d'injection qui avait servi à en condamner le passage. « Il devait permettre d'atteindre une petite salle au niveau supérieur de la carrière », a expliqué aux enquêteurs de la BRB un habitué des lieux,

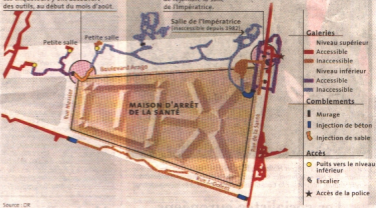
SOUS LA SANTÉ, LE BUT EST DE REJOINDRE L'IMPÉRATRICE

Châtière Arago

Creusée dans le sable d'injection sur environ 20 mètres par les cataphiles pour atteindre une petite salle au niveau supérieur de la carrière, les enquêteurs y ont découvert des outils, au début du mois d'août.

Murage de l'Impératrice

Une tentative de contournement d'un murage à récemment été découverte par les autorités. Les cataphiles ont tenté de rejoindre la salle de l'Impératrice.



Source : DR

interpellé le 8 septembre dans les souterrains qui entourent la prison de la Santé. C'est là, au fond du passage, que les policiers ont découvert quelques outils et des sacs en plastique utilisés pour déblayer le sable. Sur son procès-verbal, le cataphile interpellé a bien précisé que « ce matériel rudimentaire avait été abandonné depuis plus de six mois », au terme d'une nouvelle tentative avortée de creusement.

FRÉQUEMMENT INSPECTÉS

Un autre tunnel plus récent a été découvert en dessous du mirador nord-est de la prison. Cette fois, les cataphiles cherchaient à accéder à la fameuse « salle de l'Impératrice » située plus au nord et murée depuis vingt-deux ans, « en tentant de contourner le murage par

des châtières », précise une source judiciaire. L'entreprise avait peu de chances d'aboutir : l'obstacle se situe à quelques mètres seulement de l'entrée utilisée par les policiers pour accéder aux galeries souterraines qui serpentent tout autour de la Santé. Comme tous les souterrains situés sous des sites sensibles de la capitale, ces boyaux sont en outre fréquemment inspectés par la brigade d'intervention, qui a signalé les incidents constatés à la direction de la prison.

L'administration pénitentiaire, qui connaît l'existence de ces souterrains, ne s'est d'ailleurs pas alarmée outre mesure d'une éventuelle tentative d'évasion. Elle a fait reboucher ces deux tunnels le 19 août, laissant en état trois autres galeries suspectes situées à

plus de 10 mètres du mur d'enceinte. Par « mesure de précaution », elle a signalé ces désordres aux autorités judiciaires le 12 août, avant de demander au parquet de Paris, le 20 août, le transfert d'une dizaine de détenus jugés « les plus dangereux ». Dès le 21 août, le parquet ouvrait une enquête préliminaire qu'il confiait à la BRB et à la section antiterroriste du parquet.

L'hypothèse d'un projet terroriste n'a toutefois pas été jugée plus crédible par les enquêteurs. Selon un récent rapport d'expert remis à la justice, provoquer l'effondrement de la prison avec des charges placées à 15 mètres sous terre nécessiterait pas moins de 5 tonnes d'explosifs.

Alexandre Garcia